



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 24 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 18 juin 2025 s'est réuni aux Terrasses de la Gournerie à Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Matthieu ANNEREAU, Michelle DEQUIDT, Séverine SANCEREAU, Annick VAILLANT, Gérald CREPPEL, Martine LE BAIL

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Eric BAINVEL, Marie-Line RABILLER, Joël MOSSET, Valérie AUDEGOND, Alain CHAUVET

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DÉLIBÉRATION 2025-06-29

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - BUDGET ANNEXE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (S.S.I.A.D.)

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044
Identifiant de l'acte : 044-264400342-20250625-20250629-DE	
Date de réception de l'acte par la Préfecture : 25/06/2025	

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

DÉLIBÉRATION 2025-06-29

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025 - BUDGET ANNEXE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (S.S.I.A.D.)

Rapporteur : Dominique TALLEDEC

Le présent budget supplémentaire est un ensemble de modifications qui correspond à la reprise du résultat de l'exercice 2024 soit :

- Un déficit de fonctionnement : - 16 949. 99 € repris sur la réserve de compensation suite à la régularisation de l'affectation des résultats antérieurs donc résultat à reporter sur 2025 à 0 €

- ▶ Un excédent d'investissement : 4 837.26 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre (M22)	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	2 900.72 €
Total dépenses Budget Supplémentaire		2 900.72 €
Restes à réaliser 2024		31 848.60 €
Total des dépenses d'investissement (Budget primitif + Budget Supplémentaire + restes à réaliser 2024)		93 295.42 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre (M22)	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 837.26 €
10682	Réserve d'investissement	1 345. 47 €
Total recettes Budget Supplémentaire		6 182.73 €
Restes à réaliser 2024		28 566.59 €
Total des recettes d'investissement (Budget primitif + Budget Supplémentaire)		93 295.42 €

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025 du Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile du Centre Communal d'Action Sociale

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à des besoins particuliers et imprévisibles.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- d'adopter le budget supplémentaire 2025 ci-annexé, relatif au Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

**Pour ampliation,
Le Vice-Président du CCAS**

Dominique TALLEDEC

Reçu en Préfecture de Nantes le 25/06/2025

Publié le 27/06/2025